



Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

53 communes – 81 000 habitants – 105 millions d'euros de budget
Siège à Chazey-sur-Ain (40 km de Bourg-en-Bresse et de Lyon)

Recrute un/une

« Chargé(e) de mission mobilités » (F/H)

Catégorie A de la Fonction Publique Territoriale

Cadre d'emplois des Attachés ou Ingénieurs territoriaux

Au sein du pôle aménagement / cadre de vie, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain recherche son/sa chargé(e) de mission mobilités suite à une mutation.

DEFINITION DU POSTE

En région Auvergne Rhône-Alpes, dans l'Ain, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain couvre un vaste territoire de 53 communes comptant 81 000 habitants sur 712 km², dans un contexte rural et périurbain et d'entités naturelles variées : Plaine de l'Ain, Dombes et Bugey.

La CCPA dans le cadre de sa délégation de compétences mobilité en lien avec la Région Auvergne Rhône Alpes porte et développe de nombreux services autour de la mobilité :

- 4 lignes de co voiturage spontanées opérées par ECOV en étoile pour desservir le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain ;
- Le TOUQUAN, un service de transport à la demande desservant l'ensemble du territoire avec un découpage en 4 bassins de vie opéré depuis septembre 2023 ;
- Des parking de co voiturage ;
- Des pistes cyclables avec un schéma cyclable ambitieux voté en 2020.

La CCPA participe également à de nombreuses instances et projets partenariaux avec les CC voisines, le SMT AML, les départements de l'Ain et de l'Isère.

MISSIONS

En application de la stratégie mobilités et sous la responsabilité de la directrice des services techniques, vous effectuerez les missions suivantes :

Missions principales :

Assurer la gouvernance de la politique mobilité :

- Piloter la commission mobilité en lien avec le vice-président.

- Coordonner la délégation avec la région Auvergne Rhône-Alpes et notamment le suivi et la mise à jour des conventions de coopération et de délégation.
- Animer des projets et des partenariats en lien avec les autres politiques publiques de la CCPA.
- Être en appui de la prise de décision.

Conduite de la compétence mobilités déléguée par la Région :

- Création de nouvelles infrastructures cyclables : schéma intercommunal, études et suivi des travaux, communication, financement.
- Pilotage administratif et stratégique pour le covoiturage, le transport à la demande, les services et animation sur les modes actifs.

Participer aux projets d'aménagement structurants en lien avec la mobilité : PEM d'Ambérieu, nouveau diffuseur sur l'A42, projet de RER métropolitain, accès français au Lyon / Turin, EPR, Voiries départementales...

Piloter et suivre le budget lié à la politique mobilités.

Missions secondaires :

- Assurer une veille technique et juridique en lien avec la thématique mobilités.
- Assurer une veille des appels à projets en lien avec la mobilité et des innovations en matière de mobilité active et alternative.
- Assurer une veille prospective sur les projets des communes en lien avec la mobilité : PLU, études déplacements ...
- Prendre en compte les interfaces avec les autres politiques publiques : PCAET, COT (Contrat d'Objectifs Territorial), économie, logement.

PROFIL DU POSTE

Savoirs : Formation supérieure dans le domaine des mobilités et/ou aménagement/urbanisme/géographie.

Compétences appréciées sur la définition d'itinéraires cyclables (faisabilité, dureté foncière, aménagement).

Compétences appréciées sur le suivi des travaux notamment pistes cyclables.

Savoir-faire : Aptitude à la conduite de projet et à l'animation de réunions. Qualités relationnelles et méthodologiques. Capacité d'organisation et de gestion des priorités. Faire preuve d'initiative, d'anticipation et d'autonomie dans l'organisation du travail.

Savoir-être : Dynamisme, rigueur et capacité de synthèse, réactivité, diplomatie et qualités relationnelles, disponibilité, sens du travail en équipe.

Permis B exigé.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle.
- Poste à temps complet basé à Chazey sur Ain à pourvoir au plus tôt.
- Réunions en soirée à prévoir.
- Rémunération à définir selon le profil du candidat.
- Télétravail possible (max 2 jours/semaine et en fonction des contraintes de services).
- Avantages sociaux : action sociale, titres restaurants, participation de la collectivité à la garantie maintien de salaire et mutuelle complémentaire santé.

Adresser dans les meilleurs délais par courriel les candidatures (lettre de motivation et CV) à :
recrutement@cc-plainedelain.fr

Renseignements téléphoniques auprès de :

- Laetitia DECORTE, DGST au 04 74 61 96 40